ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Recrudescence de l'insécurité à Château-Gombert

Question écrite n° 6504

Texte de la question

Mme Gisèle Lelouis alerte M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur la dégradation alarmante de la situation sécuritaire dans les quartiers résidentiels de Marseille, notamment dans les noyaux villageois de la 3e circonscription des Bouches-du-Rhône. Alors que les discours officiels saluent une prétendue stabilisation, voire une baisse, des chiffres de la délinquance, le quotidien des habitants est tout autre. Ces derniers constatent une recrudescence des actes d'insécurité : cambriolages à répétition, agressions, dégradations de véhicules, trafics de stupéfiants, rixes et incivilités sont devenus monnaie courante. Dans certains quartiers, ces exactions sont si fréquentes que de nombreuses victimes, par découragement ou par crainte, renoncent à porter plainte, nourrissant un sentiment profond d'abandon par l'État et ses représentants. Cette situation, au-delà de son impact direct sur la qualité de vie des riverains, menace aujourd'hui gravement le pacte républicain lui-même. À Château-Gombert, par exemple, des habitants ont récemment exprimé leur intention de suppléer eux-mêmes aux insuffisances des forces de l'ordre pour protéger leurs familles et leurs biens. Ce phénomène traduit une perte de confiance préoccupante dans l'autorité publique et pourrait ouvrir la voie à des initiatives dangereuses pour l'ordre public et l'État de droit. Dans ce contexte, Mme la députée demande à M. le ministre s'il entend reconnaître sans détours l'aggravation de la situation sécuritaire à Marseille, en prenant en compte la réalité vécue par les habitants et non les seuls indicateurs statistiques. Elle souhaite également savoir si des mesures concrètes seront prises pour renforcer significativement les effectifs de police dans les zones les plus vulnérables, notamment dans les noyaux villageois aujourd'hui insuffisamment protégés. Elle l'interroge également sur les moyens supplémentaires qui pourraient être alloués à la justice locale afin d'assurer une réponse pénale rapide et systématique aux actes de délinquance.

Données clés

Auteur : Mme Gisèle Lelouis
Circonscription : Bouches-du-Rhône (3e circonscription) - Rassemblement National
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 6504
Rubrique : Sécurité des biens et des personnes
Ministère interrogé : Intérieur
Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 6 mai 2025